

Return Bids to: - Retourner les soumissions à :

Shared Services Canada / Services partagés Canada

C/O Andrew Nimmo (Contracting Authority)

Andrew.nimmo@canada.ca

**180 Kent St., 13th Floor,
Ottawa, ON, K1G 4A8**

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

Proposal To: Shared Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out thereof.

Proposition aux: Services partagés Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexées, au(x) prix indiqué(s)

Title – Sujet Solution de gestion des vulnérabilités d'entreprise	
Solicitation No. – N° de l'invitation 15-010876/A	Amendment No. – N° de modif. 002
Client Reference No. – N° référence du client 15-010876/A	Date 2017-01-11
File No. – N° de dossier 019eo-15-33922/A	
Solicitation Closes – L'invitation prend fin at – à 02 :00 PM on – le 2017-02-06	Time Zone Fuseau horaire Heure normale de l'Est HNE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Inquiries to :- Adresser toutes questions à: Nimmo, Andrew	Buyer Id – Id de l'acheteur 019eo
Telephone No. – N° de téléphone : 819-956-0728	FAX No. – N° de FAX Not applicable
Delivery required - Livraison exigée See Herein	Delivered Offered – Livraison proposée
Destination – of Goods, Services, and Construction: Destination – des biens, services et construction : See Herein	

Solicitation No. - N° de l'invitation
15-010876/A

Amd. No. - N° de la modif.
001

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Vendor/firm Name and address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Facsimile No. – N° de télécopieur

Telephone No. – N° de téléphone

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm

(type or print)-

**Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur
(taper ou écrire en caractères d'imprimerie)**

Signature

Date

MODIFICATION 001

Cet amendement est porté à:

- 1) Répondre aux questions des soumissionnaires concernant le contenu de la DP, tel qu'énoncé dans Annexe 001;
 - 2) Fournir des versions modifiables des formulaires 3, 4, 8 et 9
 - 2) Modifier la demande de proposition (DP), comme indiqué à l'annexe 002;
-

Appendice 001

question 3

M1. La solution doit prendre en charge la mise en œuvre, l'administration, la configuration et la numérisation des réseaux IPv4 et IPv6.

Bien que le support pour IPv6 figure sur la plupart des feuilles de route des fournisseurs au cours de la prochaine année, il n'est pas nécessairement disponible au moment de la soumission. Est-ce que la Couronne envisagerait de déplacer cette exigence à Évaluation. Les fournisseurs pourraient-ils obtenir des points partiels s'ils peuvent fournir une feuille de route qui confirme l'inclusion d'une assistance IPv6 dans un délai d'un an?

réponse 3

L'exigence M1 correspond aux besoins de la Couronne pour analyser les réseaux IPV6 déjà en place. La Couronne ajustera l'exigence de la faire lire

"La solution doit soutenir pleinement la mise en œuvre, l'administration, la configuration et la numérisation pour IPv4 ainsi que la prise en charge de la numérisation et la notification des réseaux IPv6. "

La Couronne créera également une exigence cotée avec un score de cinq (5) points qui se lit

"La solution devrait prendre en charge la mise en œuvre, l'administration, la configuration et la numérisation des réseaux IPv6. "

question 4

De nombreuses excellentes solutions VM qui ne sont pas certifiées EAL3 ont été testées, examinées et mises en œuvre dans des environnements de haute sécurité. En outre, la Couronne fera également ses propres tests d'acceptabilité. En outre, il semble que seul un fournisseur VM est effectivement certifié EAL3 + qui rendrait cela injuste à d'autres fournisseurs. Est-ce que la Couronne envisagerait de supprimer totalement l'exigence EAL3 ou, alternativement, de transférer cette exigence à Rated.s. "

réponse 4

Veillez vous reporter à la question 2 de l'amendement 001 à la présente DP qui a été affichée à l'achat et à la vente.

question 5

Les formulaires 3 et 4 incluent 5 colonnes de réponses et, bien que nous connaissions les deux dernières colonnes (colonnes du fournisseur / fournisseur), nous ne savons pas comment adresser 3 colonnes du milieu (fonction principale, fonction secondaire et blanc). Veuillez confirmer les attentes de la Couronne quant à la réponse des soumissionnaires pour ces colonnes.

réponse 5

Les formulaires 3 et 4 ont été modifiés, veuillez vous reporter à l'annexe 002

question 6

Étant donné le nombre d'exigences obligatoires et nominales et le moment de la publication des documents de demande de propositions, nous demandons une prolongation de deux semaines (le 6 février 2017) afin que nous puissions fournir une réponse complète et conform

réponse 6

La Couronne acceptera de prolonger la date de clôture jusqu'au 6 février 2017

Appendice 002

AMENDMENT TO THE REQUEST FOR PROPOSAL (RFP)

1.0 Modifier la demande de proposition Date de clôture:

À partir du: 31 janvier 2017

Au: 6 février 2017

2.0 À la PARTIE 3 - INSTRUCTIONS DE PRÉPARATION DES OFFRES, 3.1 Instructions de préparation des soumissions

Insérer la section III: Certifications (2 copies papier) et (1 copie papier) sur CD, DVD;

3.0 PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET BASE DE SÉLECTION, 4.2
Conduite de l'évaluation par étapes

Supprimer b) Étape 2 - Évaluation des exigences requises:

Insérer b) Étape 2 - Évaluation des exigences requises:

Les soumissions qui répondent à tous les critères obligatoires seront alors notées en attribuant une note aux exigences notées, qui sont identifiées dans la demande de soumissions par le mot «noté» ou par référence à une note. Les soumissionnaires qui ne soumettent pas les soumissions complètes avec toutes les informations demandées par la présente demande de soumissions seront notés en conséquence. Les exigences nominales sont décrites dans le formulaire de l'annexe C.

Les soumissionnaires doivent obtenir un score minimum de 102/136 sur les exigences nominales pour être considérés comme sensibles (c'est-à-dire 75% ou plus sur le total des points maximums ponctuels). Dans tous les calculs, le Total Technical Score (TTS) sera arrondi à deux décimales. Les offres qui ne correspondent pas au moins à 102/136 seront déclarées non recevables et seront disqualifiées.

4.0 À LA PARTIE 7 - CLAUSES CONTRACTUELLES RÉSULTANTES, Article 7.20

Insérer 7.20 Exigences de sécurité

Les exigences de sécurité suivantes (LVERS et clauses connexes), telles qu'elles sont énoncées à l'annexe «A» de l'Arrangement en matière d'approvisionnement, s'appliquent au contrat

EXIGENCES DE SÉCURITÉ POUR LE FOURNISSEUR CANADIEN:

FICHIER DE TPSGC # Entrepreneur en dédouanement Inspecteur de sécurité du personnel et son personnel

TBD FSC (Secret) Secret NE DOIT PAS enlever toute information protégée / CLASSIFIÉE

(A) L'entrepreneur doit, en tout temps pendant l'exécution du contrat, détenir une autorisation de sécurité de l'installation au niveau de SECRET, délivrée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne et internationale (CIISD), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)).

B) Le personnel de l'entrepreneur qui a besoin d'avoir accès à des renseignements, à des biens ou à des lieux de travail sensibles protégés ou classifiés doit détenir un contrôle de sécurité du personnel valide au niveau de SECRET, accordé ou approuvé par le CIISD / TPSGC.

(C) L'entrepreneur NE DOIT PAS retirer les renseignements PROTÉGÉS / CLASSIFIÉS

du (des) chantier (s) identifié (s) et l'entrepreneur doit s'assurer que son personnel est au courant de cette restriction et s'y conforme.

(D) Les contrats de sous-traitance qui contiennent des exigences de sécurité ne doivent PAS être accordés sans l'autorisation écrite préalable de la DSICP / TPSGC.

(E) Le Contractant doit se conformer aux dispositions de la:

I) Liste de contrôle des exigences de sécurité, décrite à l'annexe E

II) Manuel de sécurité industrielle (dernière édition).

5.0 Supprimer les formulaires 3 et 4 révisés le 6 janvier 2017

Insérer les formulaires 3 et 4 révisés le 11 janvier 2017
